

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



RÉVISION ALLÉGÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PISANY

En exécution de l'arrêté du président de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo en date du 27 mai 2024, **une enquête publique portant sur le dossier de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pisany, faisant l'objet d'une évaluation environnementale**, aura lieu :

**du vendredi 14 juin 2024 à 14h00
au lundi 15 juillet 2024 à 17h00**

Afin de conduire cette enquête publique, **Monsieur Jean-Yves CARON a été désigné en tant que commissaire-enquêteur**, et Monsieur Michel FAUR en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, **par décision du président du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 24 avril 2024**.

Le siège de l'enquête publique est situé à Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX

Le dossier est consultable :

- **En version informatique**, sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/5435>, lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/urbanisme/557-enquetes-publiques-plan-local-d-urbanisme> et <https://www.mairie-pisany17.com>
- **En version papier**,
 - au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, au 12 boulevard Guillet Maillet, CS 90316, 17107 SAINTES CEDEX, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
 - à la mairie de Pisany, au 3 avenue Jean de Vivonne, 17600 PISANY, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable depuis un poste informatique mis à disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- **sur le registre dématérialisé** consacré à cette enquête publique (<https://www.registre-dematerialise.fr/5435>), lien également accessible depuis <https://www.agglo-saintes.fr/l-agglo-au-quotidien/urbanisme/557-enquetes-publiques-plan-local-d-urbanisme> et <https://www.mairie-pisany17.com>
- **sur les registres d'enquête publique** établis sur feuillets non mobiles, mis à sa disposition à l'accueil du siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo et de la mairie de Pisany
- **par voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo
- **par courrier électronique** à l'adresse enquete-publique-5435@registre-dematerialise.fr

Monsieur Jean-Yves CARON, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes :

- **vendredi 14 juin 2024, de 14h00 à 17h00, à la mairie de Pisany**
- **mercredi 19 juin 2024, de 9h00 à 12h00, à la mairie de Pisany**
- **mardi 02 juillet 2024, de 9h00 à 12h00, au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo**
- **lundi 15 juillet 2024, de 14h00 à 17h00, à la mairie de Pisany**

Au terme de cette enquête publique, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Saintes - Grandes Rives - L'Agglo, ainsi que sur son site internet (<http://www.agglo-saintes.fr>), à la mairie de Pisany et à la préfecture de Charente-Maritime pendant un an.

Consécutivement à cette procédure, le dossier de révision allégée du PLU de Pisany, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés.